



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA CORRÈZE

Report de l'enquête publique portant sur la demande d'autorisation présentée par la SARL RAZ Energie 8 pour l'exploitation d'un parc éolien composé de 7 aérogénérateurs aux lieux-dits Les Chemineaux et les Caraboussets à Saint-Pardoux-la-Croisille (19320)

Par arrêté préfectoral du 12 janvier 2018, le préfet de la Corrèze a reporté à une date ultérieure l'ouverture de l'enquête publique prévue du 16 janvier 2018 au 16 février 2018 inclus sur la demande d'autorisation présentée par la société RAZ Energie 8 relative à la création d'un parc éolien sur le territoire de la commune de Saint-Pardoux-la-Croisille.

Les modalités d'organisation de cette enquête publique seront définies en temps utile dans un nouvel arrêté.

Le Préfet,
Pour le préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général

Eric Zabouraeff